



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le Grand Cahors labellisé « pôle d'excellence rurale »**

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE reçu à Paris

En **février dernier**, le **Grand Cahors** a fait acte de candidature à l'appel à projets du Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire sur les **pôles d'excellence rurale (PER) - 2ème génération**.

Cet appel à projet constituait une opportunité majeure. Dans le cadre de sa réorganisation territoriale, le Grand Cahors s'est en effet doté de compétences nouvelles et d'un périmètre élargi qui lui confèrent une position centrale au cœur d'un territoire cohérent.

Le PER du Grand Cahors porte sur l'excellence touristique de l'agglomération dans une démarche d'ouverture à l'international, à travers trois opérations :

- la construction du Centre d'hébergement et d'accueil international (CHAI) portée par la Ville de Cahors, le Grand Cahors et des partenaires privés,
- la création d'une plateforme touristique et œnotouristique « Cahors Villa Malbec », autour de la Maison du tourisme,
- le développement d'une brasserie artisanale sur la zone d'activités économiques de Cahors Sud.

La réponse a été donnée ces jours derniers. **Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors et président du Grand Cahors, doit être reçu ce mercredi 7 juillet à 12h30** à l'hôtel de Castries, rue de Varenne à **Paris**, pour recevoir, des mains de Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, et de Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la pêche, la labellisation du projet du Grand Cahors comme pôle d'excellence rurale.

Cette labellisation est importante à plus d'un titre :

- le Grand Cahors est en effet le **seul pôle retenu dans le département du Lot sur cette première vague de labellisation** ;
- **la collectivité pourra ainsi, par ce label, prétendre à de nouveaux financements** pour les projets qu'elle a présentés dans sa candidature ;
- cette labellisation souligne également toute la qualité et la pertinence des projets structurants portés par le territoire pour développer et conforter son image et son attractivité jusqu'au niveau international, en s'appuyant à la fois sur la tradition et la modernité.
- Elle offre de surcroît un exemple manifeste de la **coopération efficace engagée entre la Ville, le Grand Cahors et M. le préfet du Lot, Jean-Luc MARX**, ainsi que ses services.